

RCS : RENNES Code greffe : 3501

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de RENNES atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2014 B 01527 Numéro SIREN : 804 356 079 Nom ou dénomination : A.S DECO
--

Ce dépôt a été enregistré le 10/08/2023 sous le numéro de dépôt 11304

n° 2023/11304

Période du 01/11/2021 au 31/10/2022

SARL AS DECO

COMPTES ANNUELS

2033A - Bilan simplifié

1

BILAN SIMPLIFIÉ

DGFIP N° 2033-A 2022

Formulaire obligatoire (article 302 septies
A bis du Code général des impôts)

Designation de l'entreprise SARL AS DECO				Néant		
Adresse de l'entreprise 3 RUE DU GENERAL DE GAULLE 35140 SAINT OUEEN DES ALLEUX						
Numéro SIRET* 8 0 4 3 5 6 0 7 9 0 0 2 5						
Durée de l'exercice en nombre de mois* 12						
Durée de l'exercice précédent* 12						
Exercice N clos le 31/10/2022						
ACTIF						
		Brut 1	Amortissements-Provisions 2		Net 3	
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles					
	Fonds commercial*	010		012		
	Autres*	014	949	016	949	
	Immobilisations corporelles*	028	45 748	030	27 702	18 046
	Immobilisations financières* (1)	040	600	042	600	
	Total I (5)	044	47 299	048	28 652	18 646
ACTIF CIRCULANT	STOCKS					
	Matières premières, approvisionnements, en cours de production*	050	18 141	052	18 141	
	Marchandises *	060	17 428	062	17 428	
	Avances et acomptes versés sur commandes	064		066		
	Créances (2)					
	Clients et comptes rattachés*	068	25 537	070	25 537	
	Autres* (3)	072	3 316	074	3 316	
	Valeurs mobilières de placement	080		082		
Disponibilités	084	35 052	086	35 052		
Charges constatées d'avance *	092	1 216	094	1 216		
	Total II	096	100 692	098	100 692	
	Total général (I + II)	110	147 991	112	28 652	119 339
PASSIF						
					Exercice N NET I	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel*	120	3 000			
	Ecart de réévaluation	124				
	Reserve légale	126	300			
	Reserves réglementées*	130				
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants*)	131	30 844			
	Report à nouveau	134				
	Résultat de l'exercice	136	18 985			
	Provisions réglementées	140				
	Total I	142	53 128			
	Provisions pour risques et charges	Total II	154			
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées	156	12 035			
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	164	16 455			
	Fournisseurs et comptes rattachés*	166	16 725			
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N)	169	3 269			
	Produits constatés d'avance	174				
	Total III	176	66 210			
	Total général (I + II + III)	180	119 339			
RENVois	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4) Dont dettes à plus d'un an	195	7 816
	(2) Dont créances à plus d'un an	197		(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice*	182	2 397
	(3) Dont comptes courants d'associés débiteurs	199		Prix de vente hors T.V.A. des immobilisations cédées au cours de l'exercice*	184	

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT

C'gid Group

**CERTIFIÉ CONFORME
A L'ORIGINAL**

SARL AS DECO

COMPTES ANNUELS

2033B - Compte de résultat simplifié de l'exercice (en liste)

2 COMPTE DE RÉSULTAT SIMPLIFIÉ DE L'EXERCICE (en liste) DGFIP N° 2033-B 2022

Formulaire obligatoire (article 102, 103 et 104 du Code général des impôts)		Désignation de l'entreprise SARL AS DECO		Neant	
A - RÉSULTAT COMPTABLE				Exercice clos le 31/10/2022	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*			210	22 419
		dont export	209		
		et livraisons	215		344 534
	Production vendue	biens			
		services*	217		1 162
	Production stockée*	(Variation du stock en produits intermédiaires.)		222	
	Production immobilisée*	produits finis et en cours de production		224	
	Subventions d'exploitation reçues			226	14 833
CHARGES D'EXPLOITATION	Autres produits			230	3 232
	Total des produits d'exploitation hors T V A (I)				232 386 183
	Achats de marchandises* (y compris droits de douane)			234	17 163
	Variation de stocks (marchandises)*			236	(497)
	Achats de matières premières et autres approvisionnements* (y compris droits de douane)			238	100 065
	Variation de stocks (matières premières et approvisionnements)*			240	(5 618)
	Autres charges externes*	(dont crédit bail - mobilier)			242 55 376
	Impôts, taxes et versements assimilés	(dont taxe professionnelle - immobilier CFE et CVAE*)	243	633	244 854
PRODUITS FINANCIERS	Rémunérations du personnel*			250	173 612
	Charges sociales (cf renvoi 380)			252	15 629
	Dotations aux amortissements*			254	6 899
	Dotations aux provisions			256	
	Autres charges	(dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger)	259		262 356
		(dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles)	260		
	Total des charges d'exploitation (II)				264 363 841
	1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)				270 22 342
PRODUITS FINANCIERS DIVERS	Produits financiers		(III)	280	
	Produits exceptionnels		(IV)	290	605
	Charges financières		(V)	294	423
	Charges exceptionnelles	(dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art 217 octies))	347		300 363
		(dont amortissements exceptionnels de 25% des constructions nouvelles (art 39 quinquies D))	348		
	Impôts sur les bénéfices*		(VII)	306	3 175
	2 - BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I + III + IV) - Charges (II + V + VI + VII)				310 18 985
	B - RÉSULTAT FISCAL Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2				312 18 985 314
Régularisations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles*			316	
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 C G I) et autres amortissements non déductibles			318	
	Provisions non déductibles*			322	
	Impôts et taxes non déductibles* (cf page 7 de la notice 2033 not)			324	3 330
	Divers*, dont intérêts excédentaires des créances-cis d'associés	247		330	42
	Ecarts de valeur liquidatives sur OPC	248			
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et/ou de location	(Part des loyers dispensée de réintégration (art 238 septies B))	249		251
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			998	
Deductions	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			999	
	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			997	
	Entreprises nouvelles (44 septies)	986	ZFU (44 octies A)	987	342
	Reprise d'entreprises en difficulté (44 septies)	981	JEL (44 septies A)	989	
	ZRD (44 terdecies)	127	ZRR (44 quaterdecies)	138	
	Bassins d'emploi à redynamiser (art. 44 duodecies)	991	Investissements outre-mer	344	
	ZFANG (44 quaterdecies)	345	Zone de développement prioritaire (44 septdecies)	993	
	Bassins urbains à dynamiser - BUD (art. 44 terdecies)	992			
Dont divers	Créance due au report en arrière du déficit	346	Dont déduction exceptionnelle (art 39 decies C)	647	350 155
	Deduction exceptionnelle (art 39 decies)	655	Dont déduction exceptionnelle (art 39 decies D)	648	
	Dont déduction exceptionnelle (art 39 decies A)	643	Dont déduction exceptionnelle (art 39 decies F)	990	
	Dont déduction exceptionnelle (art 39 decies B)	645	Dont déduction exceptionnelle (art 39 decies G)	649	
			Dont déduction exceptionnelle (art 39 decies H)	641	
			Dont déduction exceptionnelle (art 39 decies I)		
			Dont déduction exceptionnelle (art 39 decies J)		
			Dont déduction exceptionnelle (art 39 decies K)		
Déficits	RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS Bénéfice col. 1 Déficit col. 2	352	22 202	354	
	Déficit de l'exercice reporté en arrière			356	
	Déficits antérieurs reportables *		dont imputés sur le résultat	360	
RÉSULTAT FISCAL APRES IMPUTATION DES DÉFICITS Bénéfice col. 1 Déficit col. 2				370 22 202 372	

COMPTES ANNUELS / 2022

Période du 01/11/2021 au 31/10/2022

Annexes

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SARL AS DECO

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/10/2022, dont le total est de 119 339 EURO
et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 18 985 EURO.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/11/2021 au 31/10/2022.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 12/01/2023 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/10/2022 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2016-07 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en EURO.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, ne sont pas rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Concessions, logiciels et brevets : 3 ans
- * Installations techniques : 5 à 10 ans
- * Matériel et outillage industriels : 5 à 10 ans
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans
- * Matériel de transport : 4 à 5 ans
- * Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

Règles et méthodes comptables

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Stocks

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est prise en compte lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Conséquences de l'événement Covid-19

L'événement Covid-19 est susceptible d'avoir des impacts significatifs sur le patrimoine, la situation financière et les résultats des entreprises. Une information comptable pertinente sur ces impacts constitue un élément clé des comptes de la période concernée.

Pour cela, l'entreprise a retenu une approche ciblée pour exprimer les principaux impacts pertinents sur la performance de l'exercice et sur sa situation financière. Cette approche est recommandée par l'Autorité des Normes Comptables dans la note du 18 mai 2020 pour fournir les informations concernant les effets de l'événement Covid-19 sur ses comptes.

Méthodologie suivie

Les informations fournies portent sur les principaux impacts, jugés pertinents, de l'événement qui sont enregistrés dans ses comptes. Il a été fait une distinction entre les effets ponctuels et les effets structurels. Ces effets sont détaillés en tenant compte des interactions et incidences de l'événement sur les agrégats usuels en appréciant les impacts bruts et nets. Les mesures de soutien dont elle a pu bénéficier sont également évaluées.

L'événement Covid-19 étant toujours en cours à la date d'établissement des comptes annuels, l'entreprise est en incapacité d'en évaluer les conséquences précises sur les exercices à venir.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

|--|--|--|--|--|

Valeurs brutes

Immobilisations incorporelles	950			950
Immobilisations corporelles	45 036	1 931	1 218	45 749
Immobilisations financières	134	467		601

Amortissements & provisions :

Immobilisations incorporelles	950			950
Immobilisations corporelles	21 707	7 214	1 218	27 703
Immobilisations financières				

Les flux s'analysent comme suit :

|--|--|--|--|--|

Ventilation des augmentations

Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions		1 931	467	2 397
Apports				
Créations				
Réévaluations				

Ventilation des diminutions

Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions		1 218		1 218
Scissions				
Mises hors service				

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 30 586 EURO et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

--	--	--	--

Créances de l'actif immobilisé :

Créances rattachées à des participations

Prêts

Autres

516

516

Créances de l'actif circulant :

Créances Clients et Comptes rattachés

25 537

25 537

Autres

3 316

3 316

Capital souscrit - appelé, non versé

Charges constatées d'avance

1 216

1 216

Prêts accordés en cours d'exercice

Prêts récupérés en cours d'exercice

Produits à recevoir

--	--

ORGS. SOCIAUX-PROD. A RECEVOIR

620

Notes sur le bilan

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 3 000 EURO décomposé en 300 titres d'une valeur nominale de 10,00 EURO.

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 49 755 EURO et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

Emprunts obligataires convertibles (*)

Autres emprunts obligataires (*)

Emprunts (*) et dettes auprès des
établissements de crédit dont :

- à 1 an au maximum à l'origine

- à plus de 1 an à l'origine

12 035

4 219

7 816

Emprunts et dettes financières divers (*) (**)

Dettes fournisseurs et comptes

rattachés

16 726

16 726

Dettes fiscales et sociales

17 336

17 336

Dettes sur immobilisations et comptes

rattachés

Autres dettes (**)

3 657

3 657

Produits constatés d'avance

--	--	--	--	--

(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice

(*) Emprunts remboursés sur l'exercice

3 820

(**) Dont envers les associés

3 270

Le montant des divers emprunts et dettes contractés auprès d'associés personnes physiques s'élève à 3 270 EURO.

Notes sur le bilan

Charges à payer

FOURNISSEURS - FACT. NON PARVENUES	1 235
INT.COURUS S/EMP.AUP.ETABL.T.CRÉDIT	25
RSI A PAYER	453
ETAT - AUTRES CHARGES A PAYER	526

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

Charges constatées d'avance	1 216		

Notes sur le compte de résultat

Chiffre d'affaires

Ventes de produits finis	344 535		344 535
Ventes de produits intermédiaires			
Ventes de produits résiduels			
Travaux			
Etudes			
Prestations de services	1 163		1 163
Ventes de marchandises	22 420		22 420
Produits des activités annexes			

A.S DECO

Société à responsabilité limitée
Au capital de 3.000 euros

Siège social : 3, rue du Général de Gaulle
35140 SAINT-OUEN-DES-ALLEUX

804 356 079 RCS RENNES

* * * * *

DECISION D'AFFECTION DU RESULTAT DE L'EXERCICE CLOS LE 31 OCTOBRE 2022

Extrait du procès-verbal des décisions
de l'associé unique en date du 20 février 2023

DEUXIEME DECISION

L'associé unique décide d'affecter le bénéfice net comptable de l'exercice clos le 31 octobre 2022, s'élevant à 18.985,45 euros de la manière suivante :

ORIGINE :

- Résultat net comptable : 18.985,45 euros

AFFECTATION :

- Au compte « Autres réserves », la somme de : 13.085,45 euros
- A titre de dividende, la somme brute de : 5.900,00 euros

TOTAL : 18.985,45 euros

Soit un dividende net à verser de 5.023 euros, après retenue des prélèvements fiscaux et sociaux que la Société est en charge de reverser directement.

Le dividende sera versé dans les délais légaux à compter de ce jour.

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, il est fait mention de l'absence de distribution de dividende au cours des trois derniers exercices.

*Pour extrait
certifié conforme*

La Gérance



